

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 23 mai 2016

CDCPP(2016)12  
Point 5.2 de l'ordre du jour

COMITE DIRECTEUR DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU  
PAYSAGE  
(CDCPP)

RESEAU ET SYSTEME D'INFORMATION HEREIN

Pour information et action

Note du Secrétariat  
établie par la  
Direction de la gouvernance démocratique  
Service des institutions et de la gouvernance démocratiques

---

*This document is public. It will not be distributed at the meeting. Please bring this copy.  
Ce document est public. Il ne sera pas distribué en réunion. Prière de vous munir de cet exemplaire.*

## Introduction

Pour le biennium 2016-2017, les priorités du secteur du patrimoine culturel au sein des activités du CDCPP sont recentrées sur l'élaboration et la mise en œuvre (future) de la Stratégie pour le patrimoine culturel européen au XXI<sup>e</sup> siècle (Stratégie 21), sur la mise en œuvre des grandes conventions, surtout la Convention de Faro (par le biais du Plan d'action de Faro) et sur le renforcement de HEREIN.

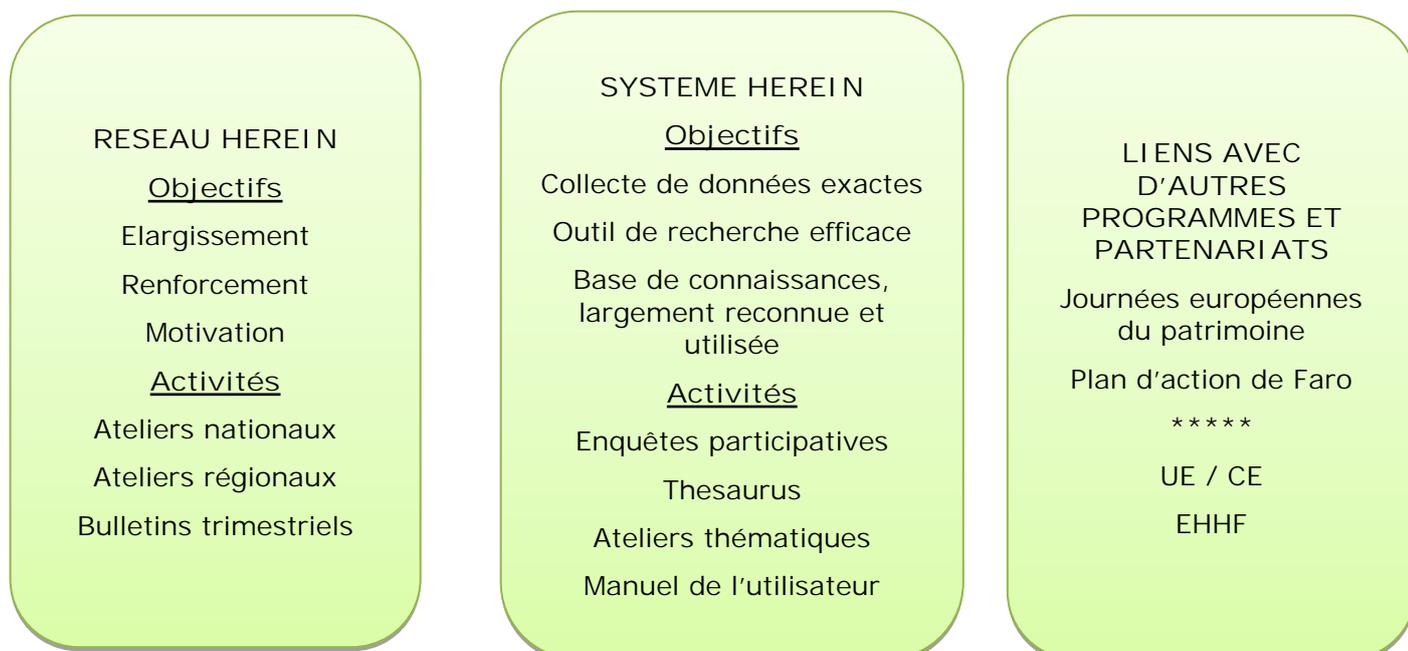
Les objectifs concernant HEREIN sont les suivants : renforcer sa capacité à jouer le rôle de forum et de réseau pour les professionnels des Etats membres et à faire de la base de données un outil efficace et utile de collecte et de partage d'informations mais aussi de savoir.

En 2016, on a pu profiter de la collaboration d'un agent supplémentaire basé à Bruxelles qui travaille spécifiquement au renforcement de HEREIN.

Les mesures proposées sont conformes aux objectifs fondateurs de HEREIN, à savoir :

1. un outil de collecte de données et d'informations ;
2. un outil de dialogue et d'échange entre coordinateurs nationaux ;
3. un outil de clarification de la terminologie dans le domaine du patrimoine – Thesaurus ;
4. un outil d'observation pour suivre la mise en œuvre des conventions en matière de patrimoine européen ;
5. une plateforme pour les administrations publiques des 44 Etats membres chargées des politiques nationales dans le domaine du patrimoine culturel.

## HEREIN Outlook



## Activités :

### 1. RESEAU HEREIN

- A) Ateliers nationaux / régionaux : A la demande des pays, des ateliers nationaux ou régionaux seront organisés pour épauler le processus de collecte de données et resserrer la coopération au sein des instances compétentes et entre elles, conformément aux objectifs énoncés ci-dessus (quota de 2-3 ateliers faisables pour 2016)
- B) Bulletins trimestriels : Des bulletins d'une à deux pages seront envoyés au réseau afin de l'informer de l'état des travaux et des évolutions (juin, septembre, décembre 2016)

### 2. SYSTEME HEREIN

- A) Thesaurus : De concert avec les coordinateurs nationaux et le consultant technique, les travaux actuels sur le Thesaurus seront améliorés et rendus plus conviviaux.
- B) Ateliers thématiques : Conformément au processus d'évaluation de la mise en œuvre des conventions et des travaux sur le Thesaurus, des ateliers seront organisés avec un groupe de discussion réunissant des coordinateurs nationaux (2 ateliers thématiques en 2016 : Mappage, Thesaurus).
- C) Manuel de l'utilisateur : Pour aider les pays dans leur travail de collecte et d'entrée des données dans le système HEREIN ainsi que pour répondre aux efforts déployés en matière d'enquêtes participatives, un manuel pratique sera mis au point et transmis aux Etats membres (anglais et français).
- D) Enquêtes participatives : Outre le projet actuel sur la Stratégie 21, les enquêtes participatives porteront sur la collecte des données utiles pour deux ateliers thématiques. On examinera les autres demandes en vue d'une action éventuelle mais sans les encourager en 2016.
- E) Site internet : Un expert technique poursuivra ses travaux sur le site internet pour le rendre plus convivial et prodiguer des conseils sur les éventuelles mesures nécessaires et les liens potentiels avec d'autres programmes de la Division (Stratégie 21 et Plan d'action de Faro qui sont disponibles et qui demandent un suivi).

### 3. LIENS AVEC D'AUTRES PROGRAMMES ET PARTENARIATS

Liens avec d'autres programmes de la Division : Le Plan d'action de Faro et les Journées européennes du patrimoine travaillent à harmoniser leurs actions et utilisent un portail commun sur le patrimoine. Dans l'immédiat, celui-ci comprendra un lien vers le site internet HEREIN et l'on étudiera comment développer les possibilités d'harmonisation.

#### 4. EVALUATION DU SYSTEME HEREIN

Après de longues discussions avec les partenaires et compte tenu du rôle prospectif de HEREIN dans la mise en œuvre de la Stratégie 21, le Secrétariat a décidé de lancer une évaluation du système HEREIN articulées sur les trois axes suivants : utilisation et fonctionnement de la base de données sous l'angle des objectifs fixés, du degré de satisfaction et des attentes des bénéficiaires (individus, administrations), marge d'amélioration en termes de besoins actuels/perçus. Les résultats de l'évaluation – qui sera menée par des évaluateurs externes avec l'aide de l'équipe de la Division de l'audit interne du Conseil de l'Europe – inspireront les nouvelles modalités de travail à compter de 2017, ce qui correspond au démarrage de la mise en œuvre de la Stratégie 21.

Le projet de mandat concernant l'évaluation sera présenté à l'Addendum au présent document.

#### Action requise

The CDCPP est invité à prendre note des informations précédentes et à formuler, le cas échéant, des commentaires et des orientations, notamment pour ce qui est du mandat concernant l'évaluation.